



## COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris  
Le 04 juin 2018

### ANFH : LE PREMIER SITE DEDIE AUX SPECIFICITES DU HANDICAP AU TRAVAIL

Véritable boîte à outils dédiée à la gestion du handicap au sein des établissements de la Fonction Publique Hospitalière, le guide handicap de l'ANFH est aujourd'hui en ligne. Ce nouvel espace propose, entre autres, de nombreux outils à télécharger : fiches, tableaux de suivi, guides, affiches, courriers types, modèles de convention d'aménagement de poste... Ces outils sont le fruit des différents projets dédiés au Handicap portés par les Délégations ANFH Alpes, Auvergne, Champagne-Ardenne, Corse, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône. Co-élaborés avec les établissements participant aux démarches, ils ont fait l'objet d'une consultation et validation par les instances et partenaires financeurs composant les comités de pilotage des différents projets.

#### Des ressources sur mesures

Comment construire, animer et évaluer une politique handicap? Quels organismes ou aides solliciter? Comment réussir le recrutement d'une personne en situation de handicap? Autant d'interrogations qui sont au centre des préoccupations des établissements de la Fonction publique hospitalière (FPH) sur le sujet central des politiques d'accueil et d'aménagements pour les salariés handicapés. Les réponses à ces questions, déterminées à l'aide des retours des antennes régionales de l'ANFH, investies au plus près des problématiques de terrain, le nouveau site <http://handicap.anfh.fr/> se propose d'y répondre.

L'espace propose 6 rubriques thématiques (Politique handicap, Outils de gestions, Recrutements, Guide des acteurs...) destinées aux acteurs RH, aux référents handicap, aux cadres, aux agents ou aux représentants du personnel, et dont le but est de faciliter leur gestion au quotidien des diverses spécificités de la gestion du handicap au travail. En outre, les ressources que propose la plateforme sont exploitables telles quelles ou à personnaliser selon les besoins de chacun. Le guide répertorie également près de 500 organismes locaux ou nationaux : FIPHFP, Handi-Pacte, organismes de placement spécialisés, etc. et vise ainsi à favoriser la mise en réseau des établissements avec l'ensemble des acteurs locaux du handicap présents sur leur territoire.

#### Le handicap au travail, une préoccupation de longue date pour l'ANFH

La mise en ligne de ce site rentre dans le cadre d'un partenariat actif entre le [FIPHFP](#) et l'ANFH, engagé en 2010 et dont le but est de développer des actions contribuant à la professionnalisation des établissements sur la question du handicap. L'objectif est de changer les représentations sur le sujet, d'intégrer les personnes en situation de handicap et d'accompagner au maintien dans l'emploi les agents de la Fonction Publique Hospitalière. Ce partenariat s'est concrétisé au travers de différents projets portés par les Délégations, prévoyant des actions de conseil, de formation et de mise en réseau des établissements sur le sujet.

Au-delà de ces prestations, les établissements participants ont témoigné d'un besoin en termes de structuration de leurs actions en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des agents en situation de

handicap. En effet, les contraintes de temps disponible ou de polyvalence des agents limitent la possibilité des établissements d'élaborer leurs propres outils et c'est aussi pour répondre à ces attentes que l'ANFH a pensé ce nouvel espace qui leur est dédié.

#### L'ANFH en bref -

**OPCA de la fonction publique hospitalière**, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé** pour **collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation** (2,1% de la masse salariale), du **Congé de formation professionnelle (CFP)**, **congés pour VAE** et pour **Bilan de compétences** (0,2% de la masse salariale), des **études promotionnelles** (0,6%), de la **formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT** (4,8%) et du **Développement professionnel continu (DPC) médical** (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale)

En complément de la gestion des 797 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents un ensemble de **services** visant à **les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers** : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Reposant sur trois valeurs structurantes -**paritarisme, solidarité et proximité**- plus de 1000 administrateurs et 26 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour **l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents** employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 800 000 personnes.